

CERTIFICAT D'APPROBATION CE DE TYPE

CERTIFICATE OF EC TYPE APPROVAL

N° LNE - 11200 rév. 3 du 23 Juillet 2013

Annule et remplace le certificat 11200-2

- Délivré par**
Issued by : Laboratoire national de métrologie et d'essais
- En application**
In accordance with : Décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, et arrêté du 22 juin 1992 modifié, transposant en droit français la directive 90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993*
*Decree nr 91-330 dated 27 march 1991 modified and order dated 22 june 1992 modified, transposing into french law the council directive 90/384/EEC of 20 june 1990 modified by the council directive 93/68/EEC of 22 july 1993**
- Délivré à**
Issued to : NORD PESAGE - Route Nationale 41
FRANCE 62149 ANNEQUIN
- Fabricant**
Manufacturer : NORD PESAGE Route Nationale 41 FRA 62149 ANNEQUIN
- Concernant**
In respect of : Un instrument de pesage à fonctionnement non automatique, de type NP-x, non destiné à la vente directe au public.
A non automatic weighing instrument, type NP-x, not intended for direct sales to the public.
- Caractéristiques**
Characteristics : Classes III et IIII.
Les autres caractéristiques sont décrites en annexe.
Accuracy class III and IIII. The other characteristics are provided in the annex.
- Valable jusqu'au**
Valid until : 04 Septembre 2021
September 4th, 2021

*Les deux directives pré-citées sont abrogées et remplacées par la directive 2009/23/CE.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 9 page(s). Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire national de métrologie et d'essais sous la référence de dossier DCF/22/P110060 -2

*Both directives are repealed and superseded by the directive 2009/23/EC.

The principal characteristics, approval conditions are set out in the appendix hereto, which forms part of the approval documents and consists of 9 page(s). All the plans, schematic diagrams and documentations are recorded by Laboratoire national de métrologie et d'essais under reference file DCF/22/P110060 - 2

Etabli le 24 Octobre 2013

Issued on October 24th 2013

Pouvois Directeur Général
Of Senate of the General Director

LNE

Laurence DAGALLIER

Directrice Déléguée
Deputy Director

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Annexe au certificat d'approbation CE de type n°LNE-11200 rév. 3

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique **NP-x** (où x représente le type du dispositif indicateur) sont des instruments électroniques, à équilibre automatique, à indication numérique, avec ou sans leviers, à une ou plusieurs étendues de pesage, à une seule valeur d'échelon par étendue de pesage, avec ou sans voies de sommation, destinés aux usages réglementés prévus à l'article 1^{er} du Décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, qui a transposé dans le droit français la Directive 90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée, codifiée par la Directive 2009/23/CE.

Les instruments de portée maximale inférieure ou égale à 100 kg ne sont pas destinés à la vente directe au public.

Toutes les propriétés de ces instruments, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la Norme Européenne EN 45501 et aux guides WELMEC 2 et 2.4 qui sont pris comme référentiels.

1. Description fonctionnelle

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique **NP-x** se déclinent en **deux versions** :

- avec dispositif récepteur de charge classique et non critique,
- pèse-palette.

Ils sont constitués de trois modules (Les caractéristiques et les différentes fonctions des modules sont décrites dans le certificat correspondant).

A. - Un **dispositif indicateur** pouvant être d'un type décrit ci-après.

A.1 - Soit un **dispositif indicateur pour cellule de pesée à sortie analogique**, choisi parmi ceux indiqués dans le tableau suivant :

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
ADN PESAGE	Bb	SDM n° I9402
	Pix	LNE n° 00-03
	MS 100	LNE n° 7014
	MS 300	LNE n° 05-03
ARPEGE MASTER K	CANDY-Ex / IPSI-N	LNE n° 04-05
	IDe	LNE n° 15649
	IDX	LNE n° 00-02
	MAGIC	LNE n° 14544
	IDLC / WWT	LNE n° 7998
	associé à tout dispositif compatible permettant de réaliser la conversion analogique numérique, faisant l'objet d'un certificat d'essai délivré par un organisme notifié, responsable pour l'examen de type, en application de la directive 2009/23/CE.	
	LOGIC / HARMONY	LNE n° 11592
ATP	Pisys 3000	NMi n° TC6775
AVERY BERKEL	L130	NWML n° GB-1093
	L117, L217, L227	DELTA n° DK 0199.8IN
	WI 130	DELTA n° DK 0199.14IN
	WI 127	DELTA n° DK 0199.20IN
	L115, L116, L215, L216, L225, L226	NWML n° GB-100 7
	1310	NWML n° GB-1153
AVERY WEIGH TRONIX	E1005 / E1010	NWML n° GB-1179
	E1065 / E1070	NWML n° GB-1176
	E1105 / E1110	NWML n° GB-1162
	E1150 / E1250	NMO n° GB-1203
	E1205 / E1210	NWML n° GB-1170

**Annexe au certificat d'approbation CE de type
n° LNE-11200 rév. 3**

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
BILANCIAI	EV 22, EV 7, CPE 22	UCM n° I97-C005
	D400, D410, D450, D800, SELF-800, ECO-800	UCM n° 00/008-B
	EV7 S, D430	UCM n° 03/012-B
	D70	UCM n° 04/011-B
	D1020, D1021, D1050, D1051, D2050	UCM n° 09/001-B
	D440	UCM n° 05/008-B
DINI ARGEO	DGT	UCM n° 05/010-B
	3590 ou 3590E	UCM n° 03/005-B
	DFW, DF, DFWL	UCM n° 03/002-B
	DGT, DFN, 3590E et CPXE	NMO n° GB-1461
	TRI	UCM n° 03/010-B
SN DYONA	Force 1	LNE n° 02-08
EPELSA	DEXAL	NMi n° TC5188
	BI	NMi n° TC2221
	CYBER	NMi n° TC5017
	ENERGY	NMi n° TC7677
GIROPES	GI-100	CEM n° CEM-CY-01/0133-5.2
	BR10 et BR20	DELTA n° DK0199.169 ¹
	VA31-VA31Z	CMI n° ZR 128/09-0057
	BV-5xx	NMi n° TC6957
HBM	WE2108	NMi n° TC5747
	WE2110	NMi n° TC5353
	WE2107	NMi n° TC7339
	Logiciel type TRADE associé au module unité de traitement type AED/... et AD/...	PTB n° D09-00.34 NMi n° TC2279
	Dispositif terminal DIS2116 associé au module unité de traitement AED/... et AD/...	PTB n° D09-09.10 NMi n° TC2279
METTLER TOLEDO	Logiciel type Overdrive associé au module unité de traitement type Jaguar ou JagXtreme	NMi n° TC6062 NMi n° TC2618
	IND310	NMi n° TC6498
	ST...	PTB n° D09-95.15
	8530-Cougar	NMi n° TC5323
	IND131 et IND331	NMi n° TC7600
	IND211	NMi n° TC7465
	IND220, IND221 et IND226	NMi n° TC6862
	IND246	NMi n° TC7918
	IND690	PTB n° D09-08.35
	IND780	NMi n° TC6944
	IND560, IND560x	NMi n° TC6812
	ICS6x9-1, ICS4x9-1	NMi n° TC7831

¹ A la date d'établissement du présent certificat, le certificat n° DK0199.169 est valide jusqu'au 23/03 /2019.

**Annexe au certificat d'approbation CE de type
n°LNE-11200 rév. 3**

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
OHAUS	DA, DP, DC	NMi n° TC5130
	CD-11	NMi n° TC6063
	CW-11	NMi n° TC5979
	CKW-55	NMi n° TC6569
	T31xx	NMi n° TC7085
	T51xx	NMi n° TC7132
	T32XW...	NMi n° TC7630
	T32M...	NMi n° TC7631
	T7...P, / T7...XW	NMi n° TC7568
PRECIA	X942-B	SDM n° I9501
	X952-B	SDM n° I9602
	Module unité de traitement type X987 associé au dispositif terminal type X970-B	SDM n° 99.04 SDM n° 98.03
	Module unité de traitement type X201 associé au	LNE n° 01-02
	- dispositif terminal type X201-B	LNE n° 01-03
	- dispositif terminal type I100	LNE n° 01-09
	- dispositif terminal type X222-B	LNE n° 03-03
	- dispositif terminal type X223-B	LNE n° 02-09
SARTORIUS	Dispositif type isi10..., isi20..., isi30... associé au dispositif unité de traitement type YCO01IS-0CE..	PTB n° D09-95.09 PTB n° D09-95.30
	QCT01..	PTB n° D09-99.06
	TN, TN-X	PTB n° D09-03.13
SARTORIUS	PR 1612/02	PTB n° D09-96.01
	PR 1613/00, PR 1613/03	PTB n° 1.13 .93.186
	PR1713, PR5610, PR5710	PTB n° D09-02.33
	PR5410/xx (X3)	PTB n° D09-07.54
	PR5510/xx (X4)	PTB n° D09-04.07
	TN-Pro	PTB n° D09-06.13
	TM	PTB n° D09-07.21
SCAIME	IPB	UCM n° 03/011-B
	IPC	UCM n° 03/007-B
	IPE50	UCM n° 06/004-B
	IPE90 – IPE100	UCM n° 09/007-B
	IPE90, IPE50, IPE100 et IPC	NMO n° GB-1474
	eNod3 associé à	LNE n° 17362
	Tout dispositif compatible permettant de réaliser la conversion analogique numérique, faisant l'objet d'un certificat d'essai délivré par un organisme notifié responsable pour l'examen CE de type en application de la Directive 2009/23/CE.	
SIEMENS AG	SIWAREX FT...	PTB n° D09-05.05
NS TESTUT SAS	TY	CEM n° CY/99/0108-5.2
	E1, E2, et E3	LNE n° 02-01
VISHAY	VT200, VT220, VT300, VT400, VT500, VTDJB, VTDWI, VT150	DELTA n° DK0199-R76-05.02
	VT100	NMi n° TC6736

**Annexe au certificat d'approbation CE de type
n°LNE-11200 rév. 3**

A.2 - Soit un dispositif indicateur pour cellule de pesée à sortie numérique compatible, choisi parmi ceux indiqués dans le tableau suivant :

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
ARPEGE MASTER K	IDe	LNE n° 15649
	IDX	LNE n° 00-02
	MAGIC	LNE n° 14544
	IDLC / WWT	LNE n° 7998
BILANCIAI	D400, D410, D450, D800, SELF-800, ECO-800	UCM n° 00/008-B
	D1020, D1021, D1050, D1051, D2050	UCM n° 09/001-B
HBM	Logiciel type TRADE associé au module unité de traitement type AED/... et AD/...	PTB n° D09-00.34 NMI n° TC2279
	DIS2116	PTB n° D09-09.10
METTLER TOLEDO	8530-Cougar	NMI n° TC5323
	ST...	PTB n° D09-95.15
	IND310	NMI n° TC6498
	Logiciel type Overdrive associé au module unité de traitement type Jaguar ou JagXtreme	NMI n° TC6062 NMI n° TC2618
	IND135	NMI n° TC7120
	IND780	NMI n° TC6944
	IND560, IND560x	NMI n° TC6812
PRECIA	X970-B	SDM n° 98.03
	Module unité de traitement type X201PMNET associé à	LNE n° 02-03
	Dispositif terminal type X222-B	LNE n° 03-03
	Dispositif terminal type X223-B	LNE n° 02-09
SCAIME	IPE90 – IPE100	UCM n° 09/007-B

A.3 - Soit un dispositif indicateur prévu par les tableaux A1 ou A2 compatible, associé au logiciel :

FABRICANT	TYPE	N° du certificat
METTLER	DATABRIDGE	NMI n° TC8136

Ce logiciel doit être installé sur un environnement Windows avec les conditions suivantes :

- le logiciel est installé sur le disque dur en tant que fichier exécutable
- le logiciel fonctionne avec des interfaces logicielles protégées
- l'utilisateur ne peut pas accéder au système d'exploitation

Le nom du fabricant de ce module, le numéro du certificat TC8136 ainsi que l'identification du programme comme mentionné ci-dessous doivent être facilement accessibles, et être affichés via le menu :

« information | About DataBridge Screen »

MODULE LOGICIEL	CHECKSUM 1.0.1 (et supérieur) – identification du programme	Remarque
MTC2.dll	183956637	-
DataBridgeLRC.dll	469821645	-

Annexe au certificat d'approbation CE de type n°LNE-11200 rév. 3

B - Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par une ou plusieurs cellules de pesée identique(s), à sortie analogique ou numérique (voir plus de détails ci-après, pour l'association aux dispositifs récepteurs de charge et les conditions).

C - Un dispositif récepteur de charge pouvant être d'un type décrit ci-après.

C.1 - Soit un dispositif récepteur de charge avec ou sans levier, équipé de cellule(s) de pesée à **sortie analogique**, considéré comme **classique et non critique** et dont la transmission de la charge est réalisée selon l'un des montages de cellule de pesée, figurant dans le guide WELMEC 2.4 d'août 2001.

Dans ce cas, toute(s) cellule(s) de pesée peut (peuvent) être utilisée(s) sous couvert de ce certificat d'approbation CE de type pour les dispositifs récepteurs de charge considérés comme classiques et non critiques (cf. guide WELMEC 2.4 d'août 2001), sous réserve que les conditions suivantes soient satisfaites :

1. Il existe, pour cette cellule de pesée, un certificat OIML de conformité (R60) ou un certificat d'essai (EN 45501) délivré par un organisme notifié responsable pour l'examen CE de type en application de la directive 2009/23/CE.
2. Le certificat contient les types de cellules de pesée et les données sur les cellules de pesée nécessaires pour remplir la déclaration de compatibilité des modules du fabricant (WELMEC 2, révision 5, mai 2009, §11), ainsi que toute exigence particulière de montage. Une cellule de pesée marquée NH est autorisée seulement si les essais d'humidité selon EN 45501 ont été réalisés sur cette cellule de pesée.
3. La compatibilité des cellules de pesée et de l'indicateur est établie par le fabricant, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant dans le document WELMEC 2 cité ci-dessus, lors de la vérification CE ou de la déclaration CE de conformité au type.
4. Le dispositif transmetteur de charge doit être conforme à l'un des exemples présentés dans le guide WELMEC concernant les cellules de pesée.

C.2 - Soit un dispositif récepteur de charge de conception **classique et non critique** équipé de cellules de pesée à **sortie numérique** choisies parmi celles indiquées dans le tableau ci-après et associées à un dispositif indicateur compatible :

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
ARPEGE MASTER K	CPFN	PTB n° D09-01.20
	CPFN-A	NMi n° TC6981
BILANCIAI	CPD	UCM n° 00/002-F
HBM	C16i...	PTB n° D09-00.46
METTLER TOLEDO	0760-1XXX	NMi n° TC2149
	0756-XXXX	NMi n° TC2397
	MTX	NMi n° TC5408
	SLC820...	NMi n° TC7579
ATEX	X970-C	SDM n° 98.02
PRECIA	X970-C	SDM n° 00.09
SCAIME	CB50X-DL	NMi n° TC7078

Les caractéristiques et les différentes fonctions des cellules de pesée à sortie numérique sont décrites dans leur certificat d'essai.



C.3 - Soit un dispositif récepteur de charge en forme de « U » constituant une **version dite « pèse-palettes »**, de **dimensions maximales 1500 mm x 1500 mm** (voir schéma page 9) et équipé d'un dispositif équilibreur et transducteur de charge composé de **quatre capteurs identiques à jauges de contrainte** choisis parmi ceux cités dans le tableau suivant :

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
ATEX	CMA	NMi n° TC2546
	A951	SDM n° C9505

**Annexe au certificat d'approbation CE de type
n° LNE-11200 rév. 3**

FABRICANT	TYPE	N° DU CERTIFICAT
EPEL	LC	NMi n° TC2836
	LC-2	NMi n° TC5308
	LCI	NMi n° TC5140
	LC-2I	NMi n° TC5911
GIROPES	G35	SIE n° E-03.02.C05
HBM	BLC, TLC, HLC, THC	NMi n° TC2163
	TLC, THC, HLC	NMi n° TC6524
METTLER	0743	NMi n° TC2977
	744, 744A, 745, 745A	NMi n° TC2154
OHAUS	SBH	NMi n° TC6114
	SBC	NMi n° TC6115
SCAIME	S30X...	SDM n° C9421
	SK30A... & SK30X...	NMi n° TC6480
SARTORIUS	MP69T ou 011xxx	NMi n° TC6273
	MP58&MP58T	PTB n° D09-04.20
TEDEA	350	DGSIGC n° E-97.02.C06
ZEMIC	H8C...	PTB n° D09-03.19
	B8D	PTB n° D09-05.19
	B8D	NMi n° TC8018

2. Données techniques - Caractéristiques métrologiques

- Classe de précision :  ou 
- Portée maximale (Max) : **Max** (compatible avec les modules utilisés),
- Echelon (e) : **e ≥ 10 g**
: **e ≥ v_{min}** (cas de cellule(s) de pesée à sortie **numérique**)
: **e ≥ 200 g** (pour la version « **pèse-palettes** »).
- Nombre maximal (n) d'échelons par étendue de pesage
 - * en classe III : **n ≤ 5 000** (compatible avec les modules utilisés) ou
n ≤ 3 500 (cas de cellule(s) de pesée à sortie **numérique**) ou
n ≤ 3 000 (pour la version « **pèse-palettes** »)
 - * en classe IIII : **n ≤ 1 000**

3. Conditions particulières de construction

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique **NP-x**, dont le récepteur de charge est muni de **leviers**, peuvent être équipés, en option, d'un dispositif indicateur faisant partie d'un dispositif mesureur de charge à romaine. Dans ce cas le fonctionnement simultané des deux dispositifs indicateurs est rendu impossible.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique **NP-x** susceptibles d'être **dénivelés** sont munis d'un dispositif indicateur de niveau (EN 45501 point 3.9.1.1) et d'un dispositif de mise à niveau. Ils peuvent porter, le cas échéant, dans la **version « pèse-palettes »** une mention indiquant que le résultat de la pesée n'est garanti qu'en position horizontale contrôlée à l'aide de l'indicateur de niveau.

Annexe au certificat d'approbation CE de type n° LNE-11200 rév. 3

4. Interfaces

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique type **NP-x**, peuvent être connectés à tout dispositif périphérique compatible. Les interfaces sont décrites dans le certificat du dispositif indicateur.

En cas d'utilisation du logiciel DataBridge, le logiciel fonctionne avec des interfaces logicielles protégées (voir A.3 ci-dessus).

5. Conditions particulières de vérification

Outre les dispositions prévues ci-dessus pour l'acceptation générale de(s) cellule(s) de pesée à sortie analogique dans les dispositifs récepteurs de charge classiques, la preuve de la compatibilité des cellules de pesée et de l'indicateur est également établie par le fabricant, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant dans le document WELMEC 2 cité ci-dessus, lors de la vérification CE ou de la déclaration CE de conformité au type.

En cas d'utilisation du logiciel DATABRIDGE, le nom du fabricant, le numéro du certificat ainsi que l'identification du programme comme mentionné ci-dessous doivent être facilement accessibles, et être affichés dans « information | About DataBridge Screen » (voir A.3 ci-dessus).

6. Scellement

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, une marque doit être apposée sur les scelllements prévus à cet effet : la description des dispositifs de scellement figure dans le certificat de l'indicateur concerné. Lorsque l'indicateur est connecté à une cellule de pesée à sortie analogique, la connexion entre l'indicateur et la cellule de pesée est scellée ; la boîte de raccordement des capteurs (le cas échéant) reçoit une marque de scellement. Lorsque l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique reçoit les capteurs numériques cités dans le présent certificat, la boîte de raccordement ne nécessite pas de scellement.

Ces scelllements sont constitués d'une pastille de plomb (ou de tout autre matériau adéquat assurant la même fonction) ou d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

La marque devant figurer sur les scelllements peut être :

- soit la marque du constructeur stipulée dans un système qualité approuvé par un organisme notifié (Annexe II, point 2.3 de la directive 2009/23/CE et Article 4 du décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié).
- soit une marque légale dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

7. Inscriptions réglementaires

La plaque d'identification des instruments de pesage à fonctionnement non automatique **NP-x**, porte au moins les indications suivantes :

- la marque ou le nom du fabricant,
- le nom du type et le numéro de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques,
- la classe de précision,
- le numéro du présent certificat d'approbation CE de type.

Cette plaque est constituée soit d'un support permettant l'apposition d'une marque de scellement, soit d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

En outre, dans le cas où l'instrument utilise le module logiciel DATABRIDGE (voir A.3 ci-dessus), une étiquette additionnelle comporte le nom du logiciel, les valeurs de checksum et le N° du certificat de ce module.

**Annexe au certificat d'approbation CE de type
n°LNE-11200 rév. 3**

8. Remarques

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique **NP-x**, peuvent être commercialisés sous des appellations commerciales différentes, avec des présentations qui diffèrent exclusivement par la décoration.

9. Révisions de ce certificat

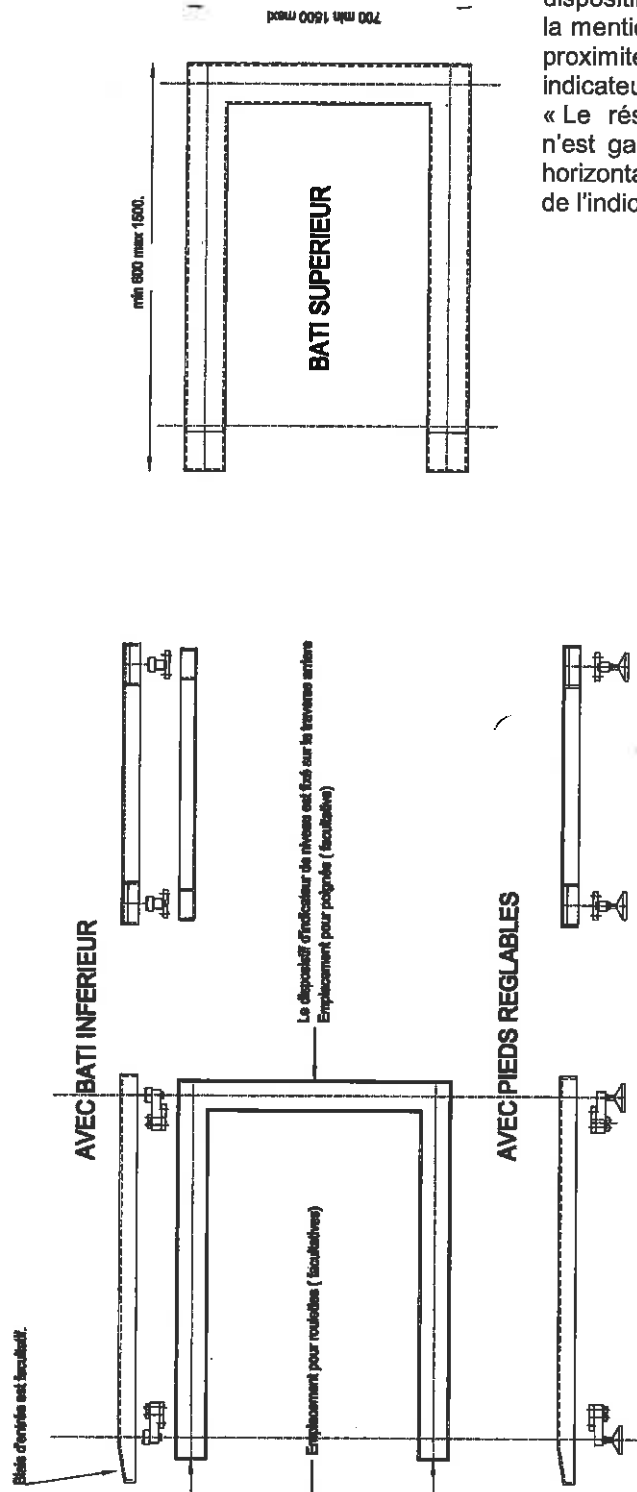
N° DE REVISION	DATE	MODIFICATION PAR RAPPORT A LA REVISION PRECEDENTE
0	19/01/2009	Révision des certificats F-02-A-004 et ses additifs avec ajout de modules indicateurs et capteurs numériques sans modification des caractéristiques métrologiques.
1	05/09/2011	Renouvellement du certificat sans modification des caractéristiques métrologiques ; ajout de nouveaux modules indicateurs et capteurs numériques.
2	23/07/2013	Révision certificat avec ajout de modules indicateurs et capteurs numériques ainsi qu'ajout de capteurs pour la version pèse palette. Ajout du logiciel Mettler Databridge.
3	21/10/2013	Annule et remplace rev2 : suppression d'une ligne dans le tableau C3.

**Annexe au certificat d'approbation CE de type
n°LNE-11200 rév. 3**

**SCHEMA D'UN PESE-PALETTE
Instrument type NP-x**



Montage des cellules de pesées selon un des schémas WELMEC : Tableau n°3 Schéma : 2, 3, 7, 8, 9, ou 10.



NOTA : En absence de dispositif de mise à niveau, la mention suivante figure à proximité du dispositif indicateur de niveau :
« Le résultat de la pesée n'est garanti qu'en position horizontale contrôlée à l'aide de l'indicateur de niveau ».

